

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.



## CHAMPIONNAT RÉGIONAL D'ATHLÉTISME



**VENDREDI LE 25 MAI 2012**

**ORGANISÉ PAR LE RSEQ MAURICIE  
EN COLLABORATION AVEC**

**L'ÉCOLE SECONDAIRE DES PIONNIERS ET  
L'ASSOCIATION D'ATHLÉTISME DE LA MAURICIE**

## NOTE PRÉLIMINAIRE :

**Pour participer au championnat régional, chaque école doit obligatoirement fournir trois bénévoles. L'association d'athlétisme trouvera les officiels majeurs et les bénévoles des écoles seront chronométreurs ou aides.**

### DATE :

Le Vendredi 25 mai 2012.

### ENDROIT :

École secondaire des Pionniers  
1725, boul. Du Carmel  
Trois-Rivières, Qc.  
379-5822

### HEURE :

Arrivée des délégations :	8h45
Réunion des officiels :	9h10
Réunion des entraîneurs :	9h10
Début des compétitions :	9h30

### RESPONSABLES :

Coordination :	Michel St-Pierre Micheline Guillemette
----------------	---

### CATÉGORIES :

Juvenile (16-17-18 ans) :	1993* – 1994-1995-1996, 16-17-18 ans
Cadette (14-15) :	1997 - 1998
Benjamine (12-13) :	1999 - 2000
Moustique (primaire 5 <sup>ième</sup> et 6 <sup>ième</sup> ) :	2001 - 2002

**\* Les élèves nés après le 30 juin 1993 sont admissibles**

### SURCLASSEMENT :

Le simple surclassement est permis dans toutes les catégories.

### DÉLÉGATION :

Chaque école peut inscrire quatre athlètes par épreuve, l'école doit donc faire sa propre sélection. Pour toutes les courses veuillez identifier votre athlète le plus rapide en mettant une \* à côté de son nom.

### ÉPREUVES :

Un maximum de trois épreuves par athlète et un relais seront autorisés, possibilité de deux pour les juvéniles. Les trois épreuves seront réparties comme suit : **deux épreuves de piste et une de pelouse ou deux épreuves de pelouse et une de piste.**

Nombre d'essais : 3 essais pour tous les athlètes dans les sauts (sauf hauteur) et les lancers. Il y aura 3 essais de plus pour les 8 premiers.

Comme nous n'avons qu'une seule aire pour la longueur et le triple saut. **En triple saut, il y aura donc seulement 3 sauts (pas de sauts supplémentaires pour les 8 premiers).**

## RELAIS :

Les inscriptions finales des participants pour les relais et l'ordre des athlètes devront être remises, au secrétariat, à midi le jour de la compétition. Tous les relais doivent être composés d'athlètes provenant d'une même école. **En juvénile masculin et féminin, un athlète pourra faire le 4 X100m et le 4 X 400m.**

**Un seul relais par école par catégorie sera accepté.**

Il est très important d'inscrire les athlètes qui ne font que les relais en même temps que les autres inscriptions, et ce, afin de leur attribuer un dossard.

**Le simple surclassement est permis dans les relais sans obligation de surclassement dans les épreuves individuelles.**

## INSCRIPTIONS :

Le formulaire d'inscription devra parvenir à l'ARSE **le vendredi 18 mai 2012.**

Aucune inscription ne sera acceptée après la date limite.

Date limite pour corrections : **MERCREDI LE 23 MAI 2012**

Inscriptions à : Micheline Guillemette

TÉLÉCOPIEUR : (819) 693-1189

## CORRECTIONS AUX INSCRIPTIONS :

Les erreurs faites par le comité organisateur seront corrigées à l'arrivée.

**Aucun ajout ne pourra être fait sur place.**

## FRAIS D'INSCRIPTION :

Un montant de 15 \$ + taxe par participant inscrit sera facturé à chaque école par l'association.

## PISTE :

La piste est en asphalte et les pistes d'élan des aires de saut également. Les aires de lancers sont en ciment sauf l'aire de lancer du disque et du poids.

## CRAMPONS :

Ils sont autorisés jusqu'à 5 mm et 9 mm pour les sauteurs en longueur et triple saut.

**N.B. Le saut en hauteur se fait à l'intérieur sans crampons et le javelot se fait sur le gazon.**

## BLOCS DE DÉPART :

Les blocs de départ sont facultatifs. Pour vous assurer un bon service, nous vous conseillons d'apporter vos blocs de départ.

## PERCHE :

Il n'y a pas d'installation pour la perche. Les perchistes seront inscrits directement au provincial s'il y a lieu.

**ENGINS :**

Les engins de l'organisation seront autorisés. Cependant, si un athlète veut utiliser son propre engin, il devra le mettre à la disposition des autres lanceurs, et le faire vérifier par les officiels avant le concours.

**DOUCHES :**

Les douches seront à la disposition des athlètes.

**CAFÉTÉRIA :**

Apportez votre lunch, la cafétéria ne sera pas ouverte.

**RÉCOMPENSES :**

Des médailles à l'effigie du sport étudiant seront remises aux trois premiers de chaque épreuve.

Une bannière sera remise à la meilleure école pour chacune des six catégories et une autre pour l'ensemble des épreuves.

**TOUS LES ATHLÈTES QUI ONT REMPORTÉ UNE MÉDAILLE ET QUI ONT L'INTENTION DE PARTICIPER AU CHAMPIONNAT PROVINCIAL DOIVENT OBLIGATOIREMENT COMPLÉTER ET SIGNER UN FORMULAIRE D'ACCEPTATION D'INSCRIPTION. SUITE À CETTE CONFIRMATION D'INSCRIPTION, L'ÉCOLE SERA AUTOMATIQUEMENT FACTURÉE POUR L'INSCRIPTION DE SES ATHLÈTES ET AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA AUTORISÉ À MOINS QUE LES PREMIERS MÉDAILLÉS SE DÉSISTENT OU QUE LA DÉLÉGATION NE SOIT COMPLÈTE.**

**POINTAGE :**

Première position :	5 points
Deuxième position :	3 points
Troisième position :	1 point.

**REMISE DES BANNIÈRES :**

Les athlètes devront être présents lors de la remise des bannières en fin d'après-midi. On demande aux entraîneurs de voir à ce que les participants demeurent jusqu'à la fin.

**JEUX DU QUÉBEC :**

Veuillez prendre note que le championnat régional servira aussi de sélection pour les Jeux du Québec.

**CHAMPIONNAT SCOLAIRE PROVINCIAL :**

Il aura lieu au Saguenay: les 22-23 et 24 juin 2012.

**DÉLÉGATION AU PROVINCIAL :**

Notre délégation pour le provincial sera faite lors d'une réunion qui aura lieu au bureau de l'association. Le maximum est fixé à 87 athlètes. Les standards qui ont été fixés pour la participation au provincial serviront de guide pour déterminer la délégation de la Mauricie au provincial

## ACCOMPAGNATEURS ET ENTRAÎNEURS AU PROVINCIAL :

Les coûts pour la carte des repas et le transport des personnes-ressources seront partagés entre les écoles participantes, au prorata du nombre de participants par école.

La délégation de chaque école ou commission scolaire devra être encadrée de la façon suivante :

Entraîneur/accompagnateur :	1 pour 15 athlètes
Responsable de délégation	1

## COÛT DU PROVINCIAL POUR LES ATHLÈTES : (approximatif)

Carte de repas :	42.00 \$
Inscriptions :	26.00 \$
Hébergement :	10.00 \$
Transport :	15.00 \$ *
Frais d'encadrement :	4.00 \$
Chandail :	14.00 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>105.00 \$</b>

- Note : Le prix du transport est en fonction de 30 participants. Aucuns frais pour les entraîneurs et accompagnateurs.

## **QUALIFICATIONS POUR LES SPRINTS**

### **CLASSIFICATION POUR LES FINALES**

#### **ÉPREUVE À UNE VAGUE :**

Finale directe

#### **ÉPREUVE À DEUX VAGUES :**

Le premier de chaque vague plus les six meilleurs temps.

#### **ÉPREUVES À TROIS VAGUES :**

Le premier de chaque vague plus les cinq meilleurs temps.

#### **ÉPREUVES À QUATRE VAGUES :**

Le premier de chaque vague plus les quatre meilleurs temps.